



AU CŒUR DU RECYCLAGE

Ensemble, pour un recyclage efficace,
respectueux des personnes et de leur environnement !

Nos fondements

Fondée en 1977, la Société VIA a comme mission de créer, dans un cadre d'intégration et d'adaptation, des emplois pour des personnes ayant une limitation fonctionnelle.

Constituée en tant qu'organisme à but non lucratif (OBNL), Société VIA est reconnue comme une entreprise d'économie sociale active dans son milieu. L'appellation de l'entreprise est d'ailleurs liée à sa mission sociale, sa raison d'être: Vie, Intégration et Apprentissage (VIA).

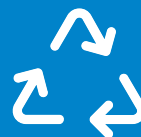


Vous avez des questions sur nos activités et sur le recyclage?
Vous êtes intéressé à être un partenaire de VIA? Vous êtes intéressés à voir de vos propres yeux le tri des matières recyclables en visitant un de nos centres de tri?

Contactez-nous!

ou visitez notre site internet : societevia.com

LES MATIÈRES RECYCLÉES PAR SOCIÉTÉ VIA



Papier



Recyclable

Journaux, circulaires et revues
Livres et cahiers (sans la reliure)
Papier de bureau, enveloppes, factures
Papier déchiqueté (dans un sac plastique transparent)
Sacs de papier brun

Non-recyclable

Papier et ruban d'emballage métallisé
Papier ciré, plastifié
Papier mouchoir et essuie-tout
Feuilles assouplissantes pour sècheuse
Couches jetables et papier souillés

Une tonne de papier recyclé = 2,5 tonnes de bois épargnées.

Carton



Recyclable

Cartons plats (boîte de céréales, etc.)
Cartons à œufs
Cartons ondulés (boîte d'expédition)
Cartons de lait et de jus (Tetrapak)

Non-recyclable

Carton fortement souillé
Styromousse (verre, assiette, etc.)

4 cartons de lait = un rouleau de papier hygiénique

Plastique



Recyclable

Contenants alimentaires (margarine, yogourt, crème glacée, etc.)
Contenants de boissons gazeuses et d'eau de source (avec consigne ou non)
Contenants de produits d'entretien ménager (eau de javel, savon, etc.)
Contenants pour soins de santé (shampoing, crème à main, etc.)
Sacs et emballages de plastique regroupés dans un sac de sacs

Non-recyclable

Tous les articles portant le code **6**
Tous les articles non codés
Objets fabriqués avec plusieurs matériaux
Bâche et toile de piscine

450 bouteilles de lessive = un banc à trois places



Verre

Recyclable

Bouteilles de jus, de boissons gazeuses et alcoolisées
Contenants de verre tout usage pour les aliments



Non-recyclable

Ampoules électriques et néons
Verre plat (vitre) et miroirs
Verre à boire, cristal et pyrex
Porcelaine et céramique

2000 bouteilles de vin = 1 tonne d'écoproduits abrasifs, horticoles ou de filtration

Métal

Recyclable

Boîtes de conserve
Canettes métalliques et en aluminium
(consignées ou non)
Articles en aluminium (assiettes, plats,
papier d'aluminium, etc.)



Non-recyclable

Métal fortement souillé par les aliments
Appareils électroménagers
Contenants sous pression (bonbonnes)

670 canettes en aluminium = un cadre de vélo

*Les indications peuvent varier selon les municipalités desservies.

TRUCS & ASTUCES !

- Séparer le papier et le carton des autres matières premières (ex : emballage du publi-sac)
- Faire un sac de sacs de plastique (incluant tous les emballages et pellicules de plastique)
- Vider et rincer légèrement les contenants, canettes et bouteilles



NOS ENGAGEMENTS



Pour l'intégration socioprofessionnelle

Depuis ses débuts, la mission sociale de la Société VIA est de créer des emplois adaptés de qualité et de favoriser l'intégration et la formation de personnes ayant une limitation fonctionnelle. Ces travailleurs bénéficient d'un encadrement supérieur par une large équipe d'experts qui forment, encadrent et favorisent le maintien en emploi de ces personnes.

Pour l'éducation et la sensibilisation à l'environnement

Société VIA fait le pari que les nouvelles habitudes écoresponsables face aux changements climatiques passeront aussi par l'action des jeunes. C'est pourquoi elle s'implique fièrement dans l'éducation et la sensibilisation en tant que partenaire principal de la Forêt d'Arden, une coopérative d'éducation à l'écocitoyenneté.



Pour une économie circulaire et un développement durable

Les résidus des uns deviennent les ressources des autres! De par notre activité, nous contribuons à recycler annuellement plus d'une centaine de milliers de tonnes de matières résiduelles.

Cette économie liée à la gestion des matières recyclables est bien tangible et permet à notre collectivité d'agir efficacement – et collectivement – pour un environnement sain et viable à long terme.

Le fruit de nos efforts

Depuis le début de nos activités de tri et de traitement des matières recyclables en 1992, nous avons contribué à :

- Détourner plus de 1 000 000 tonnes de matières recyclables de l'enfouissement.
- Cela représente l'équivalent de 400 piscines olympiques remplies de matières recyclées!
- Éviter l'émission de plus de 400 000 tonnes de gaz à effet de serre
- Sauver plus de 5 000 000 d'arbres de la coupe



SOCIÉTÉ VIA EN CHIFFRES

220 employés

Notre équipe s'assure à tous les jours que chaque matière soit bien traitée et recyclée. Nos travailleurs avec des limitations fonctionnelles bénéficient d'un encadrement supérieur par une équipe d'experts en éducation spécialisée et en ressources humaines.

175 municipalités desservies

Nous recyclons les matières de plus d'un million d'habitants, de la Baie James à Natashquan sur la Rive-Nord et de Lotbinière à la Gaspésie et le Nouveau-Brunswick sur la Rive-Sud. Depuis 2016, nous sommes heureux de traiter également les matières recyclables des îles françaises de Saint-Pierre-et-Miquelon.

100 000 tonnes traitées par année

= 20 000 CAMIONS TRIÉS PAR ANNÉE
= 7 000 000 BACS BLEUS TRIÉS PAR ANNÉE

Depuis le début de la collecte sélective au Québec en 1992, la Société VIA a trié et traité plus d'un million de tonnes de matières recyclables.

4 centres de tri en opération

Notre équipe a investi plusieurs millions de dollars dans le développement de ses équipements de tri au cours des dernières années. Nos principaux centres de tri sont parmi les plus perfectionnés au monde. Ceux-ci sont situés à Québec, Lévis, Rivière-du-Loup et Dégelis, un centre spécialisé dans le recyclage de tubulures d'érablières.



LES MYTHES DU RECYCLAGE



Mythe #1

« LES MATIÈRES RECYCLABLES SONT ÉLIMINÉS AU SITE D'ENFOUISSEMENT SANITAIRE »

Réalité : C'est impossible! Les centres de tri n'ont aucun intérêt à envoyer des matières recyclables à l'élimination, puisque **les centres de tri vivent grâce à la revente de ces matières précieuses**. Toute matière recyclable a une valeur, c'est pourquoi nous n'avons aucun intérêt de s'en départir! C'est pourquoi **toutes les matières recyclables incluant le verre sont recyclées à 100%**! Malgré tout, nous recevons moins de 10% de matières non-recyclables, que l'on doit se départir à un prix élevé pour l'enfouissement ou l'incinération.

Mythe #2

« EN CAS DE DOUTE SUR UNE MATIÈRE RECYCLABLE OU NON, IL EST PRÉFÉRABLE DE LE METTRE AU BAC! »

Réalité : Faux! Contrairement à l'information déjà véhiculée dans les médias, si vous ne savez pas si la matière devrait aller au bac ou pas, **informez-vous** avant de la jeter! Les **matières indésirables** acheminées aux centres de tri **provoquent des bris** dans les chaînes de tri ou des arrêts obligatoires en ralentissant leur efficacité, en plus de générer un **transport supplémentaire** pour les réacheminer au site d'enfouissement. Si la cause du recyclage vous tient à cœur, sachez que vos gestes quotidiens de tri à la maison sont plus que bénéfiques!

Mythe #3

« LE RINÇAGE DES CONTENANTS GASPILLE TROP D'EAU! »

Réalité : S'il est vrai que le rinçage des contenants demande un peu d'eau, cette quantité est **négligeable** quand on la compare à toute l'eau qui sera nécessaire pour la production d'un nouveau produit. Ceci sans compter toute l'énergie et la pression qui serait exercé sur des ressources naturelles vierges.

Quelques statistiques sur le besoin d'eau pour la production de produits :

- **500 litres d'eau** sont nécessaires pour fabriquer 1 kg de papier
- **30 000 litres d'eau** sont nécessaires pour la fabrication d'une voiture

LES MYTHES DU RECYCLAGE (suite)



Mythe #4

« LE RECYCLAGE N'EST PAS ÉCOLOGIQUE! IL NE PERMET PAS DE RÉDUIRE LES GES! »

Réalité : L'enfouissement des matières résiduelles génère environ 5% des émissions mondiales de gaz à effet de serre (GES) au Québec. Les déchets continuent de produire des émissions pendant plusieurs dizaines d'années suivant leur enfouissement.

Grâce aux petits gestes quotidiens de tous les citoyens combinés à l'action de tous les acteurs de l'industrie du recyclage, ce sont plus d'un million de tonnes de matières qui sont détournées de l'enfouissement à chaque année au Québec. C'est plus de **400 000 tonnes de GES évitées** chaque année, l'équivalent de **2 400 000 arbres plantés!**

Mythe #5

« UNE FOIS RENDUES DANS LE CAMION, LES MATIÈRES SE MÊLENT, SE CASSENT ET PERDENT LEUR VALEUR! »

Réalité : Société VIA est un chef de file en termes d'équipements automatisés. Nos lignes de tri sont dotées de la mécanique nécessaire pour séparer les matières en fonction de leur densité, de leur forme ou de leur nature. De plus, un triage manuel est réalisé à la fin pour assurer la qualité des produits triés et traités avant de les envoyer aux transformateurs. **La valeur des matières est ainsi préservée, grâce à la qualité de notre tri.**

Mythe #6

« LES CONDITIONS DE TRAVAIL DANS UN CENTRE DE TRI SONT ÉPOUVANTABLES! »

Réalité : La mécanisation et l'automatisation d'un centre de tri influencent la qualification et les conditions de travail des employés. Société VIA investit de manière soutenue dans les équipements qui permettent d'améliorer les conditions de travail de ses employés (**travail physique moins exigeant, amélioration de la qualité de l'air**). Le taux de **rétenion** de nos employés est très élevé, plusieurs employés ont plus de **30 ans de service!**

Société VIA tient à offrir les meilleures conditions de travail dans ses centres de tri. Elle compte poursuivre en ce sens au cours des prochaines années, dans un processus d'amélioration continue.